

DEMANDE DE PROPOSITION (DDP)

AUX : Soumissionnaires potentiels

DE : CAP-HAÏTIEN CUSTOMS SUPPORT PROJECT (CHCSP)
PROJET DE SOUTIEN À LA DOUANE DU CAP-HAÏTIEN (PSDCH)

Contrat USAID No AID-521-C-16-00004

DATE D'ÉMISSION : 12 MARS 2018

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES QUESTIONS : 23 MARS 2018, AVANT 17 h 30 (HNE E-U)

DATE DE SOUMISSION : 16 AVRIL 2018 AVANT 17 h 30 (HNE E-U)

CONCERNANT : **APPROVISIONNEMENT ET INSTALLATION DE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (CÂBLAGE, SATELLITE ET OCTROI DE LICENCES DE LOGICIELS) POUR L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES DOUANES (AGD)**

Nathan Associates Inc. (Nathan Associates), en tant que maître d'œuvre du projet de soutien à la douane du Cap-Haïtien (PSDCH) financé par l'Agence américaine pour le développement international (USAID) et avec la collaboration de l'Administration Générale des Douanes (AGD) est à la recherche de propositions techniques et financières auprès fournisseurs haïtiens et internationaux légalement enregistrés en Haïti et spécialisés en technologies de l'information et de la communication (TIC) pour: 1) l'achat et l'installation de remplacement du réseau de câblage, 2) l'achat, l'installation et l'optimisation de la connectivité de réseau satellite, 3) l'achat et l'installation des licences Oracle et du système d'exploitation Red Hat Enterprise Linux.

Nathan Associates a l'intention d'attribuer un contrat **ferme à prix fixe** pour cette activité avec une date de démarrage estimée au 16 MAI 2018. La valeur totale estimée de cette DDP pour les trois ordres de travail est d'environ 400 000 \$ US, sous réserve de la disponibilité des fonds. Les soumissionnaires sont encouragés à décrire des approches rentables qui permettront d'atteindre les objectifs du projet.

Cette DDP est ouverte aux entreprises qualifiées telles que définies dans les instructions techniques (prenez en note la restriction géographique).

Tous les offrants potentiels sont également informés que l'entrepreneur qui obtient un contrat attribué en vertu de la présente DDP ne sera pas admissible à participer aux DDP subséquentes qui impliquent une évaluation du travail effectué dans le cadre de la présente DDP ou de toute autre activité pouvant entraîner un conflit d'intérêt en raison du travail effectué dans le cadre de cette DDP.

Les exigences techniques et de proposition de coûts, ainsi que les critères d'évaluation des propositions, sont énumérés dans l'**annexe A**. Nathan Associates a l'intention de faire une attribution de contrat au(x) soumissionnaire(s) responsable(s) dont la ou (les) proposition(s) représente (nt) une valeur optimale au gouvernement américain.

Les propositions sont dues en copie électronique uniquement, en formats MS Word, MS Excel et/ou PDF, le **16 AVRIL 2018 À 17 H 30 AU PLUS TARD (HNE E-U)**. Les tableaux ou graphiques au format MS Excel doivent être indiqués de manière appropriée. Le courriel ne doit pas dépasser 5 Mo. Les propositions techniques et financières doivent être soumises en fichiers électroniques séparés et envoyées par courriel à CHCSPNathan@gmail.com.

Les propositions financières doivent inclure la documentation remplie et signée jointe aux annexes **C et D**. Tous les offrants devraient également examiner les informations incluses aux annexes **B** (règles et règlements applicables) et **E** (règlements pertinents).

Les questions concernant cette DDP sont dues en copie électronique le **23 mars 2018, avant 17 h 30 (heure de l'Est des États-Unis)**. Ils doivent être envoyés par e-mail à : CHCSPNathan@gmail.com (aucune question téléphonique ne sera acceptée). Les soumissionnaires potentiels qui ne soumettent pas de questions doivent envoyer un courriel avec leurs coordonnées s'ils souhaitent recevoir une copie des réponses. Toutes les questions et réponses seront distribuées à tous les offrants qui soumettent des questions ainsi qu'à ceux qui s'inscrivent. En outre, les réponses seront disponibles en ligne à <https://haitiprocurement.nathaninc.com>

Cette DDP, y compris cette lettre d'accompagnement, n'oblige aucunement Nathan Associates à attribuer un contrat et n'engage pas Nathan Associates à payer pour les coûts encourus dans la préparation et la soumission d'une proposition en réponse aux présentes. En outre, Nathan Associates se réserve le droit de rejeter toute offre, si une telle action est considérée comme étant dans les meilleurs intérêts de la USAID.

Cordialement,

L'équipe de projet
Projet de soutien à la douane du Cap-Haïtien (PSDCH)

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS TECHNIQUES.....	5
QUALIFICATION ET EXPÉRIENCE DU CONTRACT ANT.....	5
PORTÉE DES TRAVAUX ET LIVRABLES	6
ORDRE DE TRAVAIL No 01 : Acheter et installer le remplacement du réseau de câblage,	6
ORDRE DE TRAVAIL N° 02 : Acheter et optimiser la connectivité du réseau satellite et installer le remplacement du réseau de câblage :.....	9
ORDRE DE TRAVAIL N° 03 : Acheter et installer des licences logicielles pour Oracle et Red Hat Enterprise Linux (RHEL) :	10
DOMMAGES POUR RETARDS DE RENDEMENT	10
DURÉE	11
GARANTIE	11
SUIVI DE PROJET ET RAPPORTS	11
COPYRIGHTS ET PROPRIÉTÉ	11
ANNEXE A - Exigences relatives aux propositions techniques et de coûts et critères d'évaluation des propositions	13
ANNEXE B - Règles et règlements applicables.....	19
ANNEXE C - Certification relative au financement du terrorisme.....	24
ANNEXE D - Preuve de responsabilité.....	27
ANNEXE E - Règlements pertinents.....	29

INSTRUCTIONS TECHNIQUES

APPROVISIONNEMENT ET INSTALLATION DE TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (CÂBLAGE, SATELLITE ET OCTROI DE LICENCES DE LOGICIELS) POUR L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES DOUANES (AGD)

Date de démarrage : 16 MAI 2018
Date de fin obligatoire : 31 JUILLET 2018

HISTORIQUE DE L'ACTIVITÉ

Nathan Associates Inc., un contractant de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et un partenaire dans la mise en œuvre du Projet de soutien à la douane du Cap-Haïtien (PSDCH), recherche des propositions de fournisseurs haïtiens et internationaux légalement enregistrés en Haïti et spécialisés dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour l'Administration Générale des Douanes (AGD), l'agence douanière d'Haïti :

- 1) Acheter et installer le remplacement du réseau de câblage,
- 2) Acheter, installer et optimiser la connectivité du réseau satellite,
- 3) Acheter et installer des licences Oracle et d'un système d'exploitation Red Hat Enterprise Linux.

▪

OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

L'AGD doit investir stratégiquement dans la stabilité et la performance des systèmes informatiques douaniers actuels qui répondent aux normes de base essentielles au traitement des marchandises exportées et importées et au soutien de l'administration central de l'AGD et à d'autres postes frontaliers. Les achats de TIC proposés visent à améliorer et optimiser la fonctionnalité du système TIC actuel de l'AGD, en fournissant un accès en temps réel à des données précises collectées et communiquées depuis les points d'entrée éloignés vers le système principal de base de données douanières.

QUALIFICATION ET EXPÉRIENCE DU CONTRACTANT

Le contractant doit avoir de bons antécédents en termes de projets réussis de nature similaire dans le domaine de :

- Systèmes de réseau de câblage et installation
- Communications par satellite

- Achat et installation de licences Oracle et système d'exploitation Red Hat Enterprise
-

PORTÉE DES TRAVAUX ET LIVRABLES

ORDRE DE TRAVAIL No 01 : Acheter et installer le remplacement du réseau de câblage.

Après une inspection minutieuse du système et du réseau de câblage de l'AGD de leur siège social à Port-au-Prince, cette DDP vise à identifier des offrants pour remplacer le réseau de câblage existant avec un système amélioré pour augmenter l'efficacité du réseau de l'AGD afin d'atteindre ses objectifs et son mandat pour le gouvernement haïtien.

Le fournisseur sélectionné installera, câblera et connectera environ 544 points de réseau (nœuds) afin que le réseau informatique local (LAN) couvre tous les postes de travail, imprimantes réseau, les appareils de téléphonie IP et caméras IP, et d'autres périphériques réseau. Le fournisseur sélectionné évaluera le câblage d'alimentation existant et effectuera la mise à niveau nécessaire pour prendre en charge le chargement suivant :

Équipement informatique :

- des ports de données pour accueillir les ordinateurs, imprimantes et autres équipements informatiques du client, tel indiqué ci-dessous.
- des ordinateurs clients, des téléphones IP, des caméras IP, des imprimantes réseau, des points d'accès sans fil (APWi-Fi) et d'autres équipements informatiques divers pour soutenir les opérations du bureau de la douane du Port.

Répartiteurs :

- Il existe trois répartiteurs dans la structure actuelle de l'infrastructure du réseau local.
- Le répartiteur principal : qui se trouve dans la salle des serveurs au premier étage où tous les postes ou nœuds sur cet étage sont attachés à un panneau de brassage et où les deux répartiteurs secondaires au premier étage et au rez-de-chaussée sont interconnectés par une fibre optique de manière redondante.
- Les répartiteurs secondaires : deux répartiteurs secondaires, l'un au premier étage où les postes ou nœuds se trouvant à l'étage sont reliés à un panneau de brassage. L'autre répartiteur se trouve au rez-de-chaussée reliant tous les postes ou nœuds de l'étage à un panneau de brassage à l'intérieur du répartiteur.

Les chemins de câble :

- Tous les fils doivent avoir un revêtement de plastique ou métal tout au long de leur chemin des répartiteurs jusqu'au point de terminaison (sockets). Le chemin de câbles actuel doit être révisé en tenant compte des normes et exigences du câblage de réseau informatique.

Exigences générales du câblage des TI pour les performances réseau standard :

- Assembler et configurer le rack, le panneau de brassage et le gestionnaire de câbles.
- Type de câbles à utiliser : CAT6 UTP.
- Type de panneaux de brassage, prises et plaques murales de prises à utiliser : CAT6 RJ-45.
- Norme de câblage à utiliser : ANSI/EIA/TIA-568B.
- Plaque double et simple face (si nécessaire).
- Choisir des revêtements de câblage accordés à la couleur du mur.
- Réparer et repeindre les murs au besoin.
- Les câbles qui suivent le mur ou le plancher doivent être passés dans des tuyaux PVC ou dans des revêtements/circuits de métal.
- Identifier chaque panneau de brassage selon l'étage où il se trouve dans le bâtiment et sa position dans le coupleur
- Numéroté chaque nœud.
- Livrer la conception finale de la disposition, numérotation et emplacement du câblage.
- Les câbles doivent être conçus pour utiliser la topologie en étoile.
- Tous les points du réseau doivent être testés à la fin et le fournisseur doit soumettre les résultats de la vérification.
- Concevoir et planifier le câblage optimal et moins visible pour maintenir un intérieur net et de haute qualité, optimiser la qualité des données et les performances.
- Chaque passage de câble doit être maintenu à une distance maximale de 90 mètres (295 pieds), de sorte qu'avec les câbles de brassage, le canal entier ne dépasse pas 100 mètres (328 pieds).
- Maintenir les paires torsadées aussi près que possible du point de terminaison, ou pas plus de 0,5" (1,3 cm) sans torsade.
- Ne dépouillez pas plus de 1" (2,5 cm) de gaine lorsque vous emboutez chaque câble UTP.
- Gestion des câbles et identification des fils - tous les fils doivent être soigneusement rangés sur le rack à l'aide d'accessoires de gestion des câbles.
- Les câbles UTP doivent être aussi éloignés que possible des sources potentielles d'interférences électromagnétiques (câbles électriques, transformateurs, luminaires, etc.). Les câbles doivent être à au moins 12 pouces (30,5 cm minimum) des câbles d'alimentation.
- Il est recommandé d'utiliser de conduits réseau.
- Des panneaux de brassage doivent être utilisés et tous les câbles sur les panneaux de brassage doivent être emboutés.

- Tous les points de chute (connexions réseau) doivent être étiquetés aux deux extrémités (aux prises de plaques murales et aux panneaux de brassage) avec des étiquettes/ de l'encre indélébile.
- Le schéma de réseau doit être fourni à la fin du câblage. Le schéma devrait montrer les plans pour chaque étage incluant les points de forte concentration de câble(racks) et chaque base étiquetée. Les dessins doivent indiquer les chemins de câbles et les conduits.
- Le soumissionnaire doit démontrer qu'il est capable de compléter les travaux dans 20 jours ouvrables.
- La garantie, les informations sur le soutien et le temps de réponse doivent être indiqués dans l'offre. La garantie minimum sur le travail doit être d'un an.
- L'offre doit inclure le calendrier de mise en œuvre avec les délais, les activités et le volume de ressources affectées (i.e. financières, humaines, etc.). Le plan de mise en œuvre doit inclure le test et la certification du réseau après installation.
- Le fournisseur sélectionné devra nettoyer et éliminer les rebuts.
- Le fournisseur sera responsable et réparera tous les dommages causés au bâtiment en raison de la négligence de ses employés.
- Le document d'acceptation de ces termes sera signé par le responsable informatique de l'AGD, NATHAN/USAID et le représentant du soumissionnaire en tant que document officiel pour le bon déroulement des travaux.

Pour les commutateurs

Nathan Associates, Inc. prévoit l'acquisition des articles suivants au nom de l'USAID pour une meilleure distribution des flux de données dans les media au sein du réseau local de la douane du Port :

Équipement	Quantité
Commutateurs PoE Cisco 24 ports + 2 ports SFP	18

Exigence technique pour les commutateurs :

Description du produit	Commutateur Cisco - 24 ports - géré - montable sur rack ou ordinateur de bureau
Type de périphérique	24 ports - géré - empilable
Type de châssis	Ordinateur de bureau, montable sur rack 1U
Ports	10/100/1000 (PoE+) + 4 x SFP Gigabit
Sous-type	Ethernet gigabit
Performance	Capacité de commutation : plus de 216 Gbps. Performance de transfert (taille de paquet de 64 octets) : plus de 70 Mbps

Caractéristiques	Commutation couche 2, compatible DHCP, Power over Ethernet (PoE), auto-négociation, prise en charge d'ARP, prise en charge du réseau local (LAN) virtuel, auto-vaccin (MDI/MDI-X auto), filtrage IGMP, système de détection d'intrusion (IDS), prise en charge d'IPv6, prise en charge du protocole RSTP (Rapid Spanning Tree Protocol), prise en charge du protocole Multiple Spanning Tree Protocol (MSTP), assistance Dynamic Trunking Protocol (DTP), assistance Port Aggregation Protocol (PAgP), assistance Trivial File Transfer Protocol (TFTP), assistance Access Control List (ACL), support RADIUS, support SSH, support d'images étendues, snooping MLD, Dynamic ARP Inspection (DAI), PoE+, technologie Cisco EnergyWise, Unicast Reverse Path Forwarding (URPF), Uni-Directional Link Detection (UDLD), Rapid Per-VLAN Spanning Tree Plus (PVRST+), prise en charge IPv4, Shaped Round Robin (SRR), Link Aggregation Control Protocol (LACP), notification de l'adresse MAC, Remote Switch Port Analyzer (RSPAN), NetFlow, prise en charge du protocole HSRP (Hot Standby Router Protocol), Energy Efficient Ethernet, Multicast VLAN Registration (MVR), Class of Service (CoS), Cisco FlexStack Plus
Conformité aux normes	IEEE 802.3, IEEE 802.3u, IEEE 802.3z, IEEE 802.1D, IEEE 802.1Q, IEEE 802.3ab, IEEE 802.1p, IEEE 802.3af, IEEE 802.3x, IEEE 802.3ad (LACP), IEEE 802.1w, IEEE 802.1x, IEEE 802.3ae, IEEE 802.1s, IEEE 802.1ae, IEEE 802.1ab (LLDP), IEEE 802.3at, IEEE 802.3az, IEEE 802.1AX
Dimensions (LxPxH)	44,5 cm x 36,8 cm x 4,5 cm

ORDRE DE TRAVAIL N° 02 : Acheter, installer et optimiser la connectivité du réseau satellite :

Le Project de soutien à la douane du Cap Haïtien (PSDCH) vise à renforcer la communication par satellite de l'AGD, y compris un système de gestion et de contrôle de système satellite et moderniser le système de satellites pour optimiser son efficacité. Par conséquent, Nathan Associates Inc. fait appel aux fournisseurs de services intéressés à faire leur proposition d'interconnexion des 17 postes de bureau de douane suivants :

Bureaux de douane de l'AGD

1. Douane du port de Port-au-Prince
2. Douane de l'Aéroport de Port-au-Prince (commercial)
3. Douane du Cap-Haitien
4. Douane des Gonaïves
5. Douane de St-Marc
6. Douane de Ouanaminthe
7. Douane de Miragoâne
8. Douane de Belladère

9. Douane de Port-de-Paix
10. Douane de Malpasse
11. Douane de Jérémie
12. Douane de Jacmel
13. Douane des Cayes
14. Port d'Aquin
15. Bureau d'Anse-à-Pitre
16. Douanes de Thomassique
17. Douanes de Fort-Liberté

Exigence technique pour le système de satellite

Le Project de soutien à la douane du Cap Haïtien (PSDCH) cherche une proposition qui répond aux exigences suivantes :

Une connexion stable à la topologie en étoile, un réseau Métropolitain fiable (disponibilité minimale garantie de 99,5 % en réception et de 99,5 % en transmission pour la liaison par satellite (données) et une protection capable de prendre en charge les communications voix IP, vidéo, et l'échange de données pour l'application de l'AGD. Une garantie de bande passante. Gestion facile et installation rapide et facile dans les zones difficiles d'accès. Une plate-forme de service simple. Stabilité à long terme des coûts d'exploitation du réseau. Temps moyen entre défaillances (MTBF) > 25 000 heures (3 faisceaux). Diminution des coûts par unité supplémentaire.

ORDRE DE TRAVAIL N° 03 : Acheter et installer des licences logicielles pour Oracle et Red Hat Enterprise Linux (RHEL) :

Dans son appui aux opérations de la douane portuaire, Nathan Associates Inc. compte optimiser les serveurs d'applications et d'augmenter l'accès client aux utilisateurs. De ce fait la Nathan Associates Inc. cherche à faire l'acquisition des licences et logiciels suivants :

Équipement	Quantité
Licences pour Oracle 12 E	715
Système d'exploitation Red Hat Entreprise Linux 64 Bits	10
Installation et configuration des licences et systèmes d'exploitation serveurs	Tel requis

La version de la base de données Oracle utilisée par le serveur d'application est : Oracle DB Version 12 E.

DOMMAGES POUR RETARDS DE RENDEMENT

Au début du projet, le Project de soutien à la douane du Cap Haïtien (PSDCH) et le contractant identifieront des dates précises pour l'achèvement de chacune des tâches.

Si le contractant n'effectue pas les services dans les délais prescrits, le contracteur doit, au lieu de dommages réels, verser au PSDCH des dommages et intérêts forfaitaires de 500 \$ par jour civil de retard. Le PSDCH compensera ces dommages et intérêts liquidés contre les paiements de performance futurs.

DURÉE

Ce projet se déroulera approximativement du 16 MAI 2018 jusqu'à la date d'achèvement obligatoire du 31 JUILLET 2018.

GARANTIE

Le cas échéant, le contractant doit fournir la (les) licence(s) de logiciels provenant d'une tierce partie, le cas échéant, pendant la durée du projet jusqu'à la fin de la période d'exploitation convenue.

Le contractant fournira des services de maintenance à l'appui de la licence de logiciel pendant la durée du présent contrat. Les services de maintenance doivent couvrir les services de support technique dont les corrections d'erreurs, l'amélioration des capacités et l'optimisation.

SUIVI DE PROJET ET RAPPORTS

Le contractant doit proposer l'approche appropriée pour le suivi du projet et les processus de production de rapports afin d'atteindre les objectifs du projet.

Pendant toute la durée du projet, le contractant doit préparer et soumettre chaque semaine de brefs rapports d'avancement au Chef de mission, au Conseiller principal en douane et à l'Expert en TIC du PSDCH pour suivre les progrès du projet (y compris les rapports mentionnés dans le cadre du travail et des livrables).

COPYRIGHTS ET PROPRIÉTÉ

Le contractant garantit qu'il n'a connaissance d'aucun droit d'auteur, brevet, marque de commerce, secret commercial ou autre droit de propriété qu'il pourrait enfreindre en fournissant le travail requis en vertu des instructions techniques. Le contractant indemniserait Nathan Associates et le client de Nathan Associates de toute réclamation, poursuite, responsabilité, frais ou dommages pour toute violation alléguée ou réelle de tout droit d'auteur, brevet, marque de commerce, secret commercial ou autre droit de propriété découlant du travail fourni par le contractant.

Les produits livrables qui seront d'abord produits et soumis à l'USAID seront la propriété de l'USAID. De plus, tout article préexistant du contractant ou de Nathan Associates demeurera la propriété de cette partie qui a créé le ou les articles pendant toute la durée du contrat, et cette partie conservera tous les droits et privilèges de

propriété. Tout article développé conjointement pendant la durée du contrat sera la propriété de l'USAID ou la propriété conjointe des deux parties.

Aucun des rapports générés ou données collectées au cours de ce projet ne peuvent pas être reproduits, diffusés ou discutés en forum ouvert, sauf pour l'accomplissement des tâches décrites dans ce document. Toutes les constatations, conclusions et recommandations doivent être considérées comme confidentielles et exclusives.

ANNEXE A - Exigences relatives aux propositions techniques et financières, et critères d'évaluation des propositions

Les propositions techniques ne doivent pas dépasser trente (30) pages pour les trois ordres de travail (en supposant 10 pages par ordre de travail) et inclure les détails de l'approche, les délais d'exécution du projet, un résumé des qualifications du personnel clé affecté au projet, et les informations de contact nécessaires. Les tableaux supplémentaires et instructions techniques ne dépassant pas deux pages chacun devraient être inclus dans une annexe à la proposition technique et ne compteront pas dans la limite de 30 pages (les marges devraient être de 1 pouce de chaque côté, le texte devrait être à interligne simple, et la police ne doit pas être inférieure à 12 points). Une proposition financière séparée sera soumise. La proposition technique ne peut inclure aucune information financière. Les spécifications détaillées des propositions techniques et financières sont présentées ci-dessous.

A. Approche technique

L'offrant doit préparer une approche technique décrivant la façon dont il propose d'acheter et d'installer toute combinaison de deux ou plus parmi les ordres de travail décrits dans la portée des travaux, la date d'achèvement obligatoire étant le 31 juillet 2018. L'approche technique doit montrer au moins: i) une compréhension du travail à effectuer et ii) une description de la façon dont le travail sera organisé, priorisé et accompli.

B. Calendrier de travail

L'offrant doit préparer un calendrier de travail pour les tâches décrites dans la portée des travaux. Le calendrier de travail doit inclure une brève description des principales activités, des échéanciers réalistes pour l'accomplissement de chaque activité principale, le personnel nécessaire pour accomplir chaque tâche importante. Ce calendrier de travail sera soumis sous forme de tableau en MS Word ou MS Excel. Ce calendrier servira à déterminer les dates de livraison de la section des pénalités dans la DDP.

C. Gestion de projet

L'offrant doit proposer l'approche appropriée pour les processus de suivi et de rapport de projet qui répondront aux objectifs du projet. Dans son approche, l'offrant inclura au minimum les éléments suivants :

- L'offrant décrira brièvement comment le projet sera géré et par qui, les relations hiérarchiques, etc.

- L'offrant proposera également la méthodologie de gestion de projet, coordination du projet, gestion des contrats, l'assurance qualité, la gestion des ressources et son approche de la durabilité.
- En outre, l'offrant doit identifier les ressources, les rôles, les responsabilités et les compétences nécessaires pour exécuter les activités et les tâches identifiées.

D. Qualifications de l'entreprise et du personnel et rendement passé

L'offrant doit être une entreprise et doit démontrer de bons antécédents dans la conduite d'activités réussies et de projets de nature similaire, notamment dans le domaine de :

- Systèmes de réseau de câblage et installation
 - Communications par satellite
 - Achat et installation de licences Oracle et de systèmes d'exploitation Red Hat Enterprise
1. L'offrant doit pouvoir accéder à des experts compétents ayant une expérience dans des domaines pertinents tels que :
 - Systèmes de réseau de câblage et installation
 - Communications par satellite
 - Achat et installation de licences Oracle et de systèmes d'exploitation Red Hat Enterprise
 2. L'offrant doit inclure le contexte de l'entreprise et la capacité à effectuer le travail et l'expérience pertinente dans la conduite de travaux similaires. Le contexte à fournir par l'offrant doit inclure :
 - Le profil de l'entreprise incluant l'année à laquelle la société a été enregistrée et a commencé ses activités.
 - Résumé des travaux antérieurs complétés dont la nature et la taille sont semblables ou connexes à celles décrites dans les instructions techniques. L'inclusion de photos de travaux antérieurs est préférable mais non obligatoire.

L'offrant doit également joindre trois (3) références précises avec le nom et les numéros de téléphone des clients ayant sous-traité les services de l'offrant au cours des deux dernières années pour un travail similaire ou connexe à celui demandé dans cette invitation.

E. Proposition financière

Les offrants sont tenus de soumettre une proposition financière détaillée, qui doit inclure un tableau (en format MS Excel) montrant une ventilation du coût par livrable (et sous-livrable) décrit dans la section Tâches et livrables des instructions techniques. La ventilation des coûts doit inclure le niveau d'effort (jours-personnes),

le coût par jour-personne, le coût total du personnel par livrable / sous-livraison, ainsi qu'une ventilation des autres coûts directs, le cas échéant.

Les offrants internationaux (c.-à-d. non-haïtiens) devraient inclure dans leur budget le taux quotidien de leurs experts, les frais de déplacement et de transport, les dépenses liées aux per diem, etc.¹ La proposition financière doit être soumise dans un fichier séparé et ne doit pas être incluse dans l'offre technique.

Si vous prévoyez des voyages internationaux, veuillez noter que les transporteurs aériens américains doivent être utilisés dans le cadre de ce projet conformément à la FAR 47.402.

Si un ressortissant américain ou un ressortissant de pays tiers doit voyager à l'extérieur de son pays de résidence (États-Unis ou autre pays tiers) à des fins professionnelles, l'assurance DBA doit être achetée (voir l'Annexe B pour plus de détails). L'assurance DBA est calculée à 2 % du taux de base (c.-à-d. taux de base qui ne comprend pas les frais, les bénéfices, les avantages sociaux, les frais généraux, les frais généraux et administratifs, etc.) multiplié par le nombre de jours dans le pays coopérant. De même, s'il y a un ressortissant des États-Unis ou un ressortissant de pays tiers travaillant à l'étranger pour cet objectif lié au travail, les offrants doivent prévoir un budget pour MedEx / Medevac en conséquence. MedEx / Medevac est à des fins d'évacuation médicale d'urgence.

G. Critères d'évaluation

Le PSDCH se réserve le droit de mener des négociations avec les offrants. Cependant, le PSDCH peut attribuer à un offrant sans discussions. Par conséquent, l'offre initiale doit contenir le meilleur prix de l'offrant.

Le prix sera attribué sur la base du meilleur rapport qualité-prix (selon la FAR 15.101) à un offrant compétent, techniquement qualifié, qui apportera le plus grand bénéfice global au projet.

Le tableau suivant comprend les composants pour les évaluations techniques. Les points totaux pour un score parfait sont été inclus. Le panel d'évaluation utilisera ces mesures pour évaluer les propositions. L'offrant proposant le meilleur rapport qualité-prix sera sélectionné. Les propositions des offrants doivent inclure tous les éléments énumérés dans le tableau ci-dessous, de préférence dans le même ordre. Aucune information supplémentaire autre que ce qui est demandé dans cette Annexe A et dans le tableau ci-dessous ne sera évaluée.

1

Tous les voyages doivent être conformes à la loi Fly America Act et aux dispositions de la FAR 47.402.

Seuls les offrants qui atteignent 70 points sur les 100 points obtenus dans l'évaluation de la proposition technique verront leur enveloppe contenant la proposition financière ouverte.

CRITÈRES	POINTS
1- Lettre de motivation / Introduction (obligatoire)	OUI/NON
2- Licence valide / enregistrement d'entreprise (obligatoire)	OUI/NON
3- Références (x3)	10
4- Performance / expérience passée	15
5- Nombre d'ordres de travail proposés à compléter	5
6- Méthodologie de communication par satellite et calendrier	20
7- Méthodologie d'installation du câble et calendrier	20
8- Méthodologie d'approvisionnement (y compris les logiciels / licences)	10
9- Capacités de gestion	10
10- Expertise technique	10
Score total	100

La proposition financière sera évaluée séparément de l'approche technique, en tenant dûment compte du caractère raisonnable des prix et de l'admissibilité, conformément aux principes de coûts du gouvernement des États-Unis. L'évaluation de cette section dépendra de toute l'information présentée par l'offrant dans son tableau des produits livrables et de l'information sur les coûts à l'appui, ainsi que de son harmonisation avec l'approche technique proposée. Aucun poids spécifique n'est affecté à l'évaluation des propositions de coûts. Tous les facteurs d'évaluation autres que le coût (par exemple, proposition technique), lorsqu'ils sont combinés, sont nettement plus importants que le coût ou le prix. Bien que le facteur d'évaluation technique soit plus important que la proposition financière, le coût demeure important dans le cadre de l'analyse du meilleur rapport qualité/prix et de la vérification de la compréhension des exigences par les soumissionnaires.

H. Chronologie estimée

Activité	Dates estimées
• Demande de propositions émise	12 mars 2018
• Date limite pour soumettre des questions	23 mars 2018
• Visites de sites pour les offrants intéressés	19 et 20 mars 2018
• Émission des réponses aux questions	30 mars 2018
• Date limite pour soumettre des offres	13 avril 2018
• Prix attribué (après évaluation, vérification des références et approbation de l'USAID)	11 mai 2018

• Date de démarrage prévue	16 mai 2018
• Date d'achèvement prévue	31 juillet 2018

I. Visite du site

L'équipe du PSDCH est prête à mener quatre (04) visites de deux heures pour les soumissionnaires intéressés qui auront lieu au bureau de douane de l'AGD situé à Quai et rue de la Marine, Rue de la Réunion, Port-au-Prince, Haïti. Les quatre visites de site proposées auront lieu :

1. Lundi 19 mars 2018, de 10 h à 12 h HNE
2. Lundi 19 mars 2018, de 12 h à 14 h HNE
3. Mardi 20 mars 2018, de 10 h à 12 h HNE
4. Mardi 20 mars 2018, de 12 h à 14 h HNE

Les soumissionnaires peuvent visiter le site pour poser des questions et effectuer des mesures ou des évaluations nécessaires pour compléter leur soumission. Afin d'assister à cette visite, un maximum de deux représentants par entreprise soumissionnaire sont autorisés à visiter les sites et doivent envoyer par courriel les noms et une photo d'identité des deux visiteurs avant le 15 mars 2018 12:00 PM HNE à CHCSPNathan@gmail.com

J. Langue des soumissions

Les offres et tous les livrables seront soumis en anglais. Toutes les contributions et tous les documents reçus par le consultant dans le cadre des travaux doivent être fournis au PSDCH dans la langue d'origine ou, si traduit, en anglais.

K. Informations sur la soumission

Les propositions techniques et financières doivent être soumises électroniquement dans des fichiers séparés. Les offrants peuvent envoyer leurs offres techniques dans des fichiers MS Word ou PDF. Chaque courriel ne doit pas dépasser 5MB. Les propositions financières doivent être dans des fichiers MS Word ou PDF avec des fichiers MS Excel pour toutes les tables. Des tableaux en pièces jointes à la proposition technique dans MS Excel peuvent être utilisés si nécessaire. Les versions électroniques doivent être envoyées aux destinataires indiqués dans la lettre d'accompagnement. Les offrants sont responsables de s'assurer que la proposition est reçue en bonne et due forme dans les délais indiqués dans la lettre d'accompagnement.

(a) Nathan Associates peut attribuer un contrat sans discussions avec les offrants conformément à la FAR 52.215-1.

(b) Nathan Associates a l'intention d'évaluer les offrants conformément à **Annexe A** de cette DDP et attribuer un contrat à l'offrant responsable dont la proposition représente la meilleure valeur pour le gouvernement des États-Unis. La « meilleure

valeur » est définie comme l'offre qui aboutit à la solution la plus avantageuse pour le gouvernement, en tenant compte des facteurs techniques, financiers et autres. Aux fins de l'évaluation, les facteurs techniques sont jugés plus importants que les facteurs de coût. Bien que les critères d'évaluation techniques soient plus importants que les coûts, plus les notes d'évaluation technique des différentes propositions sont proches les unes des autres, plus les considérations de coût seront importantes. Par conséquent, l'évaluation de la proposition financière peut devenir un facteur déterminant dans l'attribution de la note à mesure que les notes techniques convergent. L'offrant proposant la meilleure valeur globale sera sélectionné. Tout manque de réalisme, de caractère raisonnable, d'incomplétude ou de déséquilibre des coûts peut être pris en compte dans la détermination du meilleur rapport qualité-prix.

(c) Nathan Associates peut demander des certifications, des clarifications et des explications supplémentaires afin de déterminer la meilleure proposition de valeur.

ANNEXE B - Règles et règlements applicables

CODE GÉOGRAPHIQUE AUTORISÉ

Le code géographique autorisé pour cette activité est "937". En général, les achats locaux sont autorisés sous réserve des dispositions de l'AIDAR 752.225-71. Des informations sur les codes géographiques peuvent être trouvées sur <http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1876/310.pdf>.

SUPPORT LOGISTIQUE

Le contractant sera responsable de fournir tout le soutien logistique pour répondre aux exigences de cette mission. Ceux-ci doivent inclure tous les arrangements de voyage, le calendrier de rendez-vous, les services de secrétariat, les services de préparation de rapports, l'impression et la reproduction.

DÉCRET-LOI SUR LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Il est rappelé à l'offrant que les décrets-lois des E-U et la loi américaine interdisent les transactions et l'apport de ressources et de soutien aux personnes et aux organisations associées au terrorisme. Il est de la responsabilité légale du contractant / bénéficiaire de s'assurer du respect de ces décrets et lois. Cette provision doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance / sous-contrats émis dans le cadre de ce contrat.

RESTRICTION À L'ASSISTANCE À L'APPLICATION DE LA LOI

Une aide ne peut être fournie à la police, aux prisons ou aux membres d'autres entités chargées de l'application de la loi, à moins qu'une exception légale spécifique ne soit applicable. Les membres des « forces de l'ordre » sont généralement ceux qui ont le pouvoir de porter des armes, de procéder à des arrestations, d'interroger en privé, de fouiller des lieux privés ou de surveiller l'internement. À cet égard, une attention particulière sera accordée aux activités de lutte contre le blanchiment d'argent, le contre-terrorisme et la cybercriminalité. Les membres des forces de l'ordre seront également soumis à l'approbation selon la modification Leahy.

INTERDICTION DE PROMOTION OU DE PLAIDOYER DE LA LÉGALISATION OU PRATIQUE DE LA PROSTITUTION OU DU TRAFIC SEXUEL (ACQUISITION) (AVRIL

2010)

(a) Ce contrat est autorisé en vertu de la loi United States Leadership Against HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria Act of 2003 (Loi américaine de 2003 sur le leadership contre le VIH / sida, la tuberculose et le paludisme) (PL 108-25). Cette loi stipule que le gouvernement des États-Unis est opposé à la prostitution et aux activités connexes, qui sont intrinsèquement préjudiciables et déshumanisantes, et contribuent au phénomène de la traite des personnes. Le contractant ne doit utiliser aucun des fonds mis à sa disposition dans le cadre de ce contrat pour promouvoir ou prôner la légalisation ou la pratique de la prostitution ou du trafic sexuel. Rien dans la phrase précédente ne doit être interprété comme excluant la fourniture aux individus de soins palliatifs, de traitement ou de prophylaxie pharmaceutique post-exposition, de produits pharmaceutiques et de produits de base nécessaires, y compris des trousseaux d'analyse, des préservatifs et, lorsqu'ils sont prouvés efficaces, des microbicides.

b) Sauf dans les cas prévus à la deuxième phrase du présent paragraphe, pour conclure un contrat ou un sous-contrat, une organisation non gouvernementale ou un entrepreneur / sous-traitant d'une organisation internationale publique doit avoir une politique explicitement opposée à la prostitution et au trafic sexuel. Les organisations suivantes sont exemptées de ce paragraphe: le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme; l'Organisation mondiale de la santé; l'Initiative internationale pour un vaccin contre le SIDA; et toute agence des Nations Unies.

(c) La définition suivante s'applique aux fins de cette disposition : le trafic sexuel désigne le recrutement, l'hébergement, le transport, la fourniture ou l'obtention d'une personne aux fins d'un acte sexuel commercial. 22 U.S.C.7102(9).

(d) Le contractant doit insérer cette clause dans tous les contrats de sous-traitance.

(e) Toute violation de cette clause entraînera la résiliation immédiate de ce contrat par l'USAID. " Si le contrat prévoit que l'entrepreneur doit octroyer des subventions à des organisations non gouvernementales (à but non lucratif ou à but lucratif), conformément à ADS 302.5.6 Subventions en vertu de contrats, l'entrepreneur doit se conformer aux dispositions d'assistance de la section 3.A de la présente AAPD lors de l'attribution des subventions ou des accords de coopération en vertu de son contrat (en conformité avec ADS 302.5.6 (c) et (d)).

INTERDICTION DE L'UTILISATION DES FONDS FÉDÉRAUX POUR PROMOUVOIR, APPUYER OU PLAIDER LA LÉGALISATION OU LA PRATIQUE DE LA PROSTITUTION - CONSEIL (ACQUISITION) (MAI 2007)

a) Le gouvernement des États-Unis s'oppose à la prostitution et aux activités connexes, qui sont intrinsèquement préjudiciables et déshumanisantes, et contribuent au phénomène de la traite des personnes. Aucun des fonds mis à disposition dans le cadre de ce contrat ne peut être utilisé pour promouvoir, soutenir ou défendre la légalisation ou la pratique de la

prostitution. Rien dans la phrase qui précède ne doit être interprété comme excluant une assistance destinée à atténuer les souffrances des victimes ou les risques pour leur santé lorsqu'elles font l'objet d'un trafic ou lorsqu'elles se trouvent en dehors de la situation résultant de telles victimes victimes de la traite.

(b) Le contractant doit insérer cette clause, dans son intégralité, dans toutes les sous-attributions en vertu de cette subvention.

(c) Cette disposition comprend les termes et conditions du contrat et toute violation de ce contrat sera la cause de la résiliation unilatérale du contrat, en tout ou en partie, par l'USAID avant la fin du contrat.

DROITS SUR LES DONNÉES DES PROPOSITIONS

Il est convenu que, comme condition d'attribution de ce contrat, et nonobstant les conditions de tout avis figurant sur ce contrat, l'USAID et le CAP HAITIEN CUSTOMS SUPPORT PROJECT (CHCSP) auront des droits illimités (tels que définis dans les « Droits sur les données - Généralités » clause contenue dans le présent contrat) à toutes les informations contenues dans les propositions soumises et aux données techniques contenues dans la proposition.

ASSURANCE DBA

En vertu de l'AIDAR 752.228-3 Assurance contre les accidents du travail (Defence Base Act);
Le transporteur d'assurance DBA de l'USAID est :

Allied World Assurance Company

(A) 199 Fremont St, Suite 1700, San Francisco, CA 94105
Contact principal : Fred Robinson Téléphone (415) 486-7516
Secondaire : Gloria Richardson Téléphone (415) 486-7563

OU

(B) 1120 20th St, NW, Suite 600, Washington DC 20036
Contact principal : Ellen Rowan Téléphone (202) 862-5306
Contact secondaire : Chris Thompson Téléphone (202) 862-5302

Courriel : www.aon.com

MEDEX/MEDEVAC SERVICES

AIDAR 752.228-70 Services d'évacuation médicale (MEDEVAC) (Juillet 2007)
(Conformément à la variation de

catégorie OAA-DEV-2006-1c)

(a) Le contractant doit fournir une couverture de service MEDEVAC à tous les citoyens américains, étrangers résidant aux États-Unis et ressortissants de pays tiers et leurs personnes à charge autorisées (ci-après « individus ») à l'étranger sous contrat direct financé par l'USAID. L'USAID remboursera les coûts raisonnables, déductibles et imputables pour la couverture du service MEDEVAC encourus dans le cadre du contrat. L'agent de négociation des contrats déterminera le caractère raisonnable, l'admissibilité et l'imputation des coûts en fonction des principes de coûts applicables et conformément aux normes de comptabilité analytique.

(b) Exceptions.

(i) Le contractant n'est pas tenu de fournir une assurance MEDEVAC aux employés admissibles et à leurs personnes à charge avec un programme de santé qui comprend une couverture suffisante de MEDEVAC tel qu'approuvé par l'agent de négociation des contrats.

(ii) Le Directeur de mission peut prendre une décision écrite renonçant à l'exigence d'une telle couverture. La décision doit être fondée sur des constatations selon lesquelles la qualité des services médicaux locaux ou d'autres circonstances évite le besoin d'une telle couverture pour les employés admissibles et leurs personnes à charge qui sont en poste.

(c) Le contractant doit insérer une clause semblable à cette clause dans tous les contrats de sous-traitance qui nécessitent une intervention des employés du contractant à l'étranger.

AIDAR 48 CFR CHAPITRE 7 CLAUSES INCORPORÉES PAR RENVOI

AIDAR 752.211-70

LANGUAGE AND MEASUREMENT

JUIN 1992

ANNEXE C - Certification relative au financement du terrorisme

Nom de l'entreprise :

Certification concernant le financement du terrorisme

En signant et en soumettant cette demande, le futur bénéficiaire fournit la certification ci-dessous :

1. Le Bénéficiaire, au meilleur de ses connaissances actuelles, n'a pas fourni, au cours des dix dernières années, et prendra toutes les mesures raisonnables pour s'assurer qu'il ne fournit pas et ne fournira pas sciemment, du soutien matériel ou des ressources à toute personne ou entité qui commet, tente de commettre, préconise, facilite ou participe à des actes terroristes, ou a commis, tenté de commettre, facilité ou participé à des actes terroristes, au sens défini au paragraphe 3.

2 Les étapes suivantes peuvent permettre au destinataire de se conformer aux obligations énumérées au paragraphe 1 :

a. Avant de fournir un soutien matériel ou des ressources à une personne ou une entité, le Bénéficiaire vérifiera que la personne ou l'entité ne figure pas sur la liste principale des nationaux spécialement désignés et des personnes bloquées, cette liste étant conservée par le U.S. Treasury's Office of Foreign Assets Control (Bureau du Trésor Américain ,Contrôle des avoirs étrangers - OFAC) et est disponible en ligne sur le site web de l'OFAC :

<http://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/SDN-List/Pages/default.aspx>, ou (ii) n'est pas inclus dans les informations supplémentaires concernant les personnes ou entités interdites qui peuvent être fournies par l'USAID au Destinataire, ou (iii) n'est pas inclus dans la liste d'exclusion du site web du System for Award Management (Système de gestion des contrats) www.SAM.gov.

b. Avant de fournir un soutien matériel ou des ressources à un individu ou une entité, le Bénéficiaire vérifiera que la personne ou l'entité n'a pas été désignée par le Comité des sanctions de sécurité des Nations Unies (CSNU) établi par la résolution 1267 (1999) (le « Comité 1267 ») [Personnes et entités liées aux Taliban, Oussama ben Laden, ou l'Organisation Al-Qaïda]. Pour déterminer s'il y a eu une désignation publiée d'un individu ou d'une entité par le Comité 1267, le bénéficiaire devrait consulter la liste consolidée disponible en ligne sur le site web du comité :<http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>.

c. Avant de fournir un soutien matériel ou des ressources à une personne ou à une entité, le Bénéficiaire prendra en considération toutes les informations concernant cette personne ou entité dont il a connaissance et toutes les informations publiques raisonnablement à sa disposition ou dont il devrait être informé.

d. Le Bénéficiaire mettra également en œuvre des procédures de contrôle et de surveillance raisonnables pour se prémunir contre le détournement de l'aide pour soutenir l'activité terroriste.

3. Aux fins de cette certification

"Soutien matériel et ressources" : monnaie ou instruments monétaires ou financiers, services financiers, hébergement, formation, conseils ou assistance d'experts, abris, faux documents ou fausses pièces d'identité, matériel de communication, installations, armes, substances létales, explosifs, personnel, transport, et d'autres biens matériels, à l'exception des médicaments ou du matériel religieux. "

b. "Acte terroriste" signifie ...

(i) un acte interdit en vertu de l'un des 12 Conventions et Protocoles des Nations Unies relatifs au terrorisme (voir le site internet des Conventions de l'ONU sur le terrorisme :

<http://untreaty.un.org/English/Terrorism.asp>); ou

(ii) un acte de violence prémédité, motivé par des considérations politiques, perpétré contre des cibles non combattantes par des groupes infranationaux ou des agents clandestins ; ou

(iii) tout autre acte destiné à causer la mort ou des lésions corporelles graves à un civil ou à toute autre personne qui ne participe pas activement aux hostilités dans une situation de conflit armé, lorsque l'objet de cet acte, par sa nature ou son contexte, est d'intimider une population, ou d'obliger un gouvernement ou une organisation internationale à faire ou à s'abstenir de faire un acte.

c. «Entité» désigne un partenariat, une association, une société ou une autre organisation, un groupe ou un sous-groupe.

d. Les références à la fourniture de soutien matériel et de ressources dans cette certification ne sont pas réputées inclure la fourniture de fonds USAID ou de produits financés par l'USAID aux bénéficiaires ultimes de l'assistance de l'USAID, tels que les bénéficiaires de nourriture, de soins médicaux, de micro-entreprises, refuge, etc., à moins que le Bénéficiaire ait des raisons de croire qu'un ou plusieurs de ces bénéficiaires commettent, tentent de commettre, préconisent, facilitent ou participent à des actes terroristes ou ont commis, tenté de commettre, facilité ou participé à des actes terroristes.

e. Les obligations du bénéficiaire en vertu du paragraphe 1 ne s'appliquent pas à l'achat de biens ou de services par le bénéficiaire qui est acquis dans le cours normal des affaires par contrat ou achat, par exemple, services publics, loyers, fournitures de bureau, essence, etc. sauf si le bénéficiaire a des raisons de croire qu'un fournisseur ou fournisseur de ces biens et services commet, tente de commettre, préconise, facilite ou participe à des actes terroristes ou a commis, tenté de commettre, facilité ou participé à des actes terroristes.

Cette certification est un terme et une condition expresse de tout accord émis à la suite de cette demande, et toute violation de celui-ci doit être un motif de résiliation unilatérale de l'accord par l'USAID avant la fin de ses termes.

ENTREPRISE : _____

SIGNATURE : _____

NOM DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ : _____

TITRE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ : _____

DATE: _____

ANNEXE D - Preuve de responsabilité

EN-TÊTE DE L'ENTREPRISE

Premier contrat # [INSÉRER]
[NOM DU CONTRAT PRIME]

Preuve de responsabilité du sous-traitant Déclaration

1 Négociateurs autorisés

La proposition de Cliquez ici pour entrer le nom de l'organisation Cliquez ici pour entrer le nom du programme peut être discuté avec l'un des individus suivants. Ces personnes sont autorisées à représenter Cliquez ici pour entrer le nom de l'organisation en négociation de cette offre.

Cliquez ici pour lister les noms des négociateurs / signataires autorisés.

Ces personnes peuvent être contactées au bureau de Cliquez ici pour entrer le nom de l'organisation :

Cliquez ici pour entrer l'adresse de l'organisation

Cliquez ici pour entrer le numéro de téléphone de l'organisation

Cliquez ici pour entrer le courriel de l'organisation

2. Ressources financières adéquates - FAR 9.104-1(a)

Cliquez ici pour entrer le récit fournissant la preuve que le sous-traitant possède les ressources financières adéquates pour exécuter le contrat de sous-traitance, ou la capacité de les obtenir.

3. Capacité de se conformer - FAR 9.104-1(b)

Cliquez ici pour entrer le récit fournissant la preuve que le sous-traitant est en mesure de respecter le calendrier de livraison ou de performance proposé, en tenant compte de tous les engagements commerciaux et gouvernementaux existants.

4. Compte rendu des performances - FAR 9.104-1(c)

Cliquez ici pour entrer le récit fournissant la preuve de l'historique de performance du sous-traitant sur les contrats précédents et en cours.

5. Dossier d'intégrité et d'éthique des affaires - FAR 9.104-1(d)

Cliquez ici pour entrer dans le récit fournissant des preuves de l'histoire du sous-traitant et de l'intégrité et de l'éthique des affaires.

6. Organisation, expérience, contrôles comptables et opérationnels, et compétences techniques FAR 9.104-1(e)

Cliquez ici pour entrer le récit prouvant que le sous-traitant dispose de l'organisation, de l'expérience, des contrôles comptables et opérationnels nécessaires ou de la capacité de les obtenir pour pouvoir exécuter le contrat de sous-traitance proposé et le type de sous-traitance. Inclure, le cas échéant, des éléments tels que les procédures de contrôle de la production, les systèmes de contrôle des propriétés, les mesures d'assurance

qualité et les programmes de sécurité applicables aux matériaux à produire ou aux services devant être fournis par le sous-traitant.

7. Équipement et installations - FAR 9.104-1(f)

Cliquez ici pour entrer l'énoncé narratif fournissant la preuve que le sous-traitant possède l'équipement et les installations nécessaires, ou la capacité de les obtenir, pour pouvoir exécuter le contrat de sous-traitance proposé.

8. Admissibilité à recevoir un contrat - FAR 9.104-1(g) et 9.108

Cliquez ici pour entrer l'énoncé narratif concernant l'admissibilité du sous-traitant à recevoir une subvention en vertu des lois et des règlements applicables. La déclaration doit inclure le statut actuel du sous-traitant en ce qui concerne la suspension ou l'exclusion, et si le sous-traitant est traité comme une société nationale inversée en vertu de 6 U.S.C. 395(b), soit une société qui était auparavant constituée aux États-Unis ou fut auparavant en partenariat aux États-Unis, mais n'est pas incorporée dans un pays étranger, ou est une filiale dont la société mère est incorporée dans un pays étranger, qui répond aux critères spécifiés dans 6 U.S.C. 395(b).

9. Agence de vérification gouvernementale

Cliquez ici pour entrer le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'agence de vérification gouvernementale du sous-traitant. Si le sous-traitant ne dispose pas d'une agence de vérification gouvernementale ou une NICRA, veuillez indiquer le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la société de comptabilité publique indépendante (CPA) du sous-traitant.

10. Type d'entreprise / institution

Le sous-traitant certifie qu'il s'agit d'un (indiquer avec "X" tout ce qui s'applique) :

<input type="checkbox"/>	Propriétaire / exploitant non-américain	<input type="checkbox"/>	Petite entreprise appartenant à des vétérans handicapés
<input type="checkbox"/>	Entreprise à but non-lucratif	<input type="checkbox"/>	Petite entreprise HUBZone
<input type="checkbox"/>	Grande / Autre que petite entreprise	<input type="checkbox"/>	Petite entreprise défavorisée
<input type="checkbox"/>	Petite entreprise	<input type="checkbox"/>	Petite entreprise appartenant à une femme
<input type="checkbox"/>	Petite entreprise appartenant à un vétéran		

10. Numéros DUNS et d'identification fiscale d'employeur du sous-traitant

Numéro DUNS du sous-traitant : [Cliquez ici pour entrer le numéro DUNS](#)

Numéro d'identification fiscale d'employeur du sous-traitant : [Cliquez ici pour entrer le numéro d'identification fiscale](#)

11. Certification de sous-traitant

Je certifie par la présente que les informations contenues dans cette déclaration de preuve de responsabilité du sous-traitant sont vraies et correctes au meilleur de ma connaissance et de mes convictions.

Signature : _____

Prénom : _____

Titre : _____

Date: _____

ANNEXE E - Règlements pertinents

Clauses incorporées par référence

Les clauses contractuelles suivantes pertinentes au présent document sont incorporées par renvoi (par numéro de citation, titre et date) avec la même force et le même effet que si elles étaient données en texte intégral. Sur demande, les offrants recevront le texte intégral de ces clauses. En outre, le texte complet peut être consulté électroniquement à l'adresse internet suivante :

https://acquisition.gov/far/current/html/52_200_206.html#wp1137568

FAR

- 52.202-01 Definitions (Nov 2013)
- 52.203-06 Restrictions on Subcontractor Sales to the Government (Sept 2006)
- 52.203-07 Anti-Kickback Procedures (May 2014)
- 52.203-12 Limitation on Payments to Influence Certain Federal Transactions (Oct 2010)
- 52.204-10 Reporting Executive Compensation and First-Tier Subcontract Awards (Jul 2013)
- 52.209-06 Protecting the Government's Interest when Subcontracting with Contractors Debarred, Suspended, or Proposed for Debarment (Aug 2013)
- 52.222-26 Equal Opportunity (Apr 2015)
- 52.222-50 Combating Trafficking in Persons. (FEB 2009)
- 52.225-13 Restrictions on Certain Foreign Purchases (Jun 2008)
- 52.227-01 Authorization and Consent (Dec 2007)
- 52.227-02 Notice and Assistance Regarding Patent and Copyright Infringement (Dec 2007)
- 52.227-03 Patent Indemnity (Apr 1984)
- 52.227-09 Refund of Royalties (Apr 1984)
- 52.227-14 Rights in Data - General (May 2014)
- 52.227-19 Commercial Computer Software - Restricted Rights (Dec 2007)
- 52.228-03 Workers' Compensation Insurance (Defense Base Act) (Jul 2014)
- 52.228-04 Workers' Compensation and War-Hazard Insurance Overseas (Apr 1984)
- 52.232-01 Payments (Apr 1984)
- 52.246-23 Limitation of Liability (Feb 1997)
- 52.246-25 Limitation of Liability - Services (Feb 1997)
- 52.247-63 Preference for U.S. Air Flag Carriers (Jun 2003)
- 52.247-64 Preference for Privately Owned U.S.-Flag Commercial Vessels (Feb 2006)
- 52.248-01 Value Engineering (Oct 2010)
- 52.249-5 Termination for Convenience of the Government (Educational and Other Non Profit Institutions (Sep 1996)
- 52-249-8 Default (Fixed-Price Supply and Service) (Apr 1984)

Clauses d'écoulement AIDAR

Les clauses contractuelles suivantes pertinentes au présent document sont incorporées par renvoi (par numéro de citation, titre et date) avec la même force et le même effet que si elles étaient données en texte intégral. Sur demande, les offrants recevront le texte intégral de ces

clauses. En outre, le texte complet peut être consulté électroniquement à l'adresse internet suivante :

<http://www.usaid.gov/ads/policy/300/aidar>

- 752.202-01 Alt 70 A.I.D. Definitions Clause - General Supplement for Use in All A.I.D. Contracts (Jan 1990)
- 752.202-01 Alt 72 A.I.D. Definitions Clause - Supplement for A.I.D. Contracts Involving Performance Overseas (Dec 1986)
- 752.209-71 Organizational Conflicts of Interest Discovered After Award (Jun 1993)
- 752.211-70 Language and Measurement (Jun 1992)
- 752.225-70 Source and Nationality Requirements (Feb 2012)
- 752.228-3 Workers Compensation Insurance (Defense Base Act) (Dec 1991)
- 752.228-7 Insurance -- Liability to Third Persons (Jul 1997)
- 752.228-9 Cargo Insurance (Dec 1998)
- 752.228-70 Medical Evacuation (MEDEVAC) (Jul 2007)
- 752.7002 Travel and Transportation (Jan 1990)
- 752.7003 Documentation for Payment (Nov 1998)
- 752.7004 Emergency Locator Information (Jul 1997)
- 752.7006 Notices (Apr 1984)
- 752.7007 Personnel Compensation (Jul 2007)
- 752.7008 Use of Government Facilities or Personnel (Apr 1984)
- 752.7009 Marking (Jan 1993)
- 752.7010 Conversion of U.S. Dollars to Local Currency (Apr 1984)
- 752.7014 Notice of Changes in Travel Regulations (Jan 1990)
- 752.7025 Approvals (Apr 1984)
- 752.7032 International Travel Approval and Notification Requirements (Apr 2014)
- 752.7033 Physical Fitness (Jul 1997)
- 752.7034 Acknowledgement and Disclaimer (Dec 1991)
- 752.7035 Avis publics (décembre 1991)